

Sortie de la crise du capitalisme ou sortie du capitalisme en crise ?

Jean-Marie Harribey

Les Temps nouveaux, n° 1, automne 2010, p. 63-69

Les racines de la crise qui a éclaté au grand jour en 2007 sont maintenant bien connues. Bien au-delà de la crevaison d'une bulle immobilière particulièrement démesurée aux Etats-Unis, ces racines sont à la fois d'ordre social, d'ordre écologique et d'ordre politique. C'est la raison pour laquelle nous pouvons parler d'une crise globale¹, à la fois par sa dimension mondiale, par le danger qu'elle fait courir aux bases mêmes de la vie sur la Terre et par la violence de classe qu'elle exprime.

Qu'en est-il de la « sortie de la crise » et que peut-on en dire vraiment ? Le salariat est confronté à la pire régression en termes de droits qu'il ait connue depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Et les solutions mises en œuvre par le capital pour sortir de sa crise à son avantage se nomment austérité, réduction des dépenses publiques, destruction des services publics et de la protection sociale, santé et retraites vouées à être abandonnées à moyen terme aux compagnies d'assurance et fonds de pension. Dans le même temps, les négociations internationales sur la régulation climatique ont débouché sur un échec retentissant à Copenhague, tandis que, en France, le Grenelle de l'environnement se révèle être une pantalonnade.

Ce qui prédomine donc pour l'instant, c'est la difficulté pour les mouvements sociaux de résister efficacement à la mise en œuvre de la fuite en avant néolibérale, tellement les fronts ouverts par les transformations du capitalisme sont nombreux et imbriqués. La stratégie néolibérale est à peine tempérée par quelques velléités de « croissance verte » ou de « green New Deal » d'un côté ou de l'autre de l'Atlantique. Il faut dire que les contradictions du capitalisme sont tellement aiguës aujourd'hui qu'il rencontre peut-être des obstacles pour que ce type de solutions puisse lui ouvrir un nouvel espace d'accumulation durable. Trois idées seront examinées ici : un rappel de l'imbrication des dimensions de la crise ; l'impasse du capitalisme vert ; la place du marché dans un processus de transformation sociale.

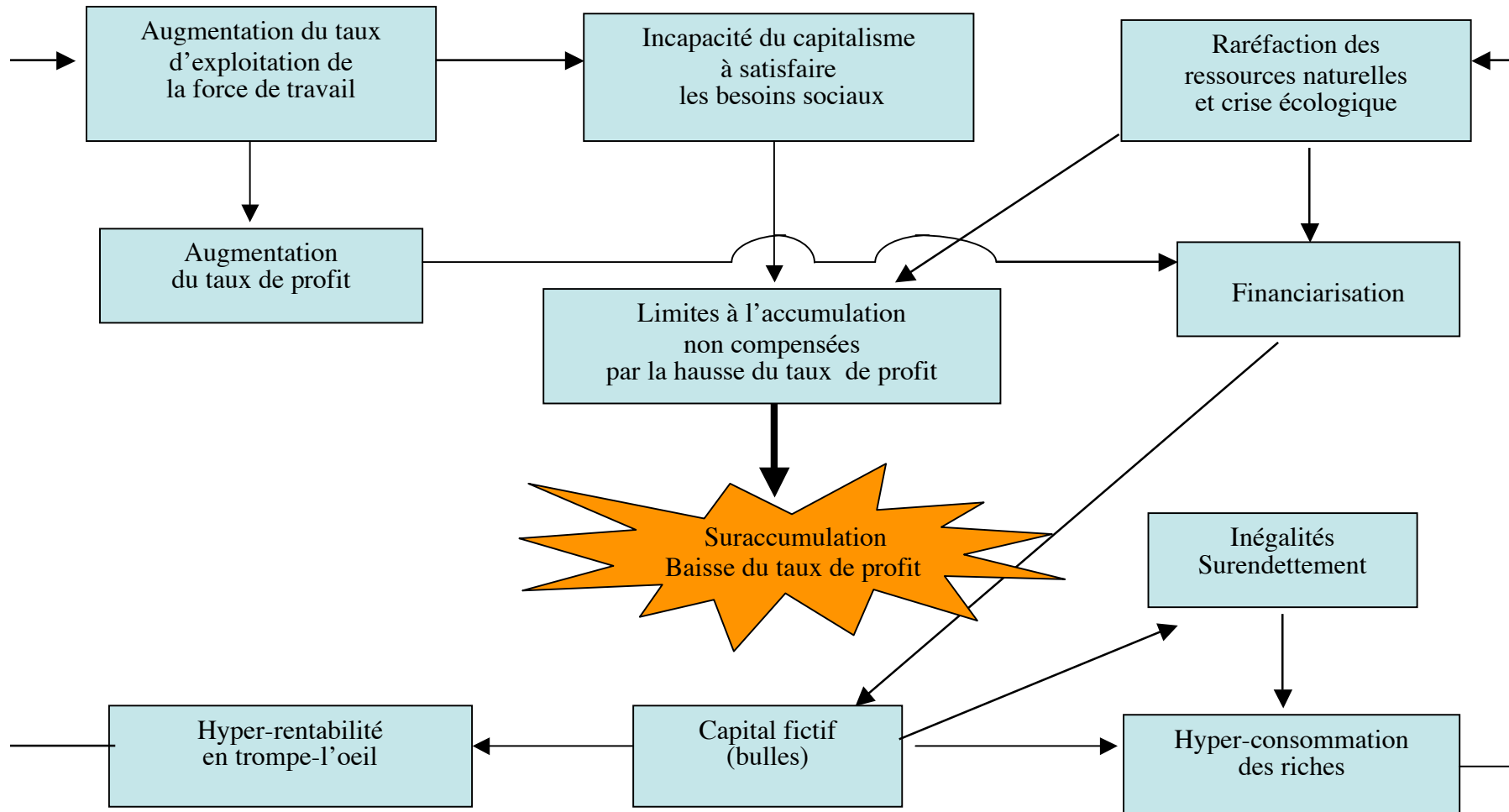
1. L'imbrication des dimensions de la crise

La crise née en 2007 est le produit direct du régime d'accumulation financière instaurée au début des années 1980 pour surmonter, déjà !, la crise du régime dit fordiste. Le schéma suivant permet de donner une vision synthétique de l'enchaînement des faits, une fois que furent décidées, au plus haut niveau des classes dominantes, la libre circulation des capitaux et la déconnexion de la progression des salaires par rapport à l'évolution de la productivité du travail.

D'un côté, l'augmentation de l'exploitation de la force de travail (synonyme de baisse de la part salariale dans la richesse produite) brime les besoins sociaux mais relève les profits qui se convertissent en dividendes et placements financiers. Se développe alors un gigantesque appareil spéculatif gorgé de capital fictif, nourrissant, d'une part, une hyper-rentabilité des capitaux mais qui va se révéler en trompe-l'œil, et, d'autre part, une montée insolente des inégalités que la surconsommation des riches et l'endettement « subprime » n'ont pas réussi à pallier.

¹ Voir Attac (dir. J.M. Harribey, D. Plihon), *Sortir de la crise globale, Vers un monde solidaire et écologique*, Paris, La Découverte, 2009.

Crise du capitalisme



De l'autre côté, la prédation et l'épuisement des ressources naturelles, provoqués par l'avidité d'un capitalisme productiviste qui ne peut se passer d'une croissance pour étendre sa domination, constituent une limite inédite et indépassable à l'accumulation infinie.

Ces deux types de contradictions, sociales et écologiques, se renforcent et ne sont plus compensées par la hausse du taux de profit permise par l'augmentation de l'exploitation de la force de travail. En bref, la crise actuelle est une crise de suraccumulation de capital par rapport aux possibilités de créer de la vraie valeur et une crise de reproduction butant sur les limites de la planète. C'était d'ailleurs la caractérisation qu'en donnait André Gorz dans les années 1970², jetant ainsi les bases d'un rapprochement entre le marxisme et l'écologie politique.

2. L'impasse du capitalisme vert

Deux arguments sont invoqués régulièrement par les partisans d'une « refondation du capitalisme » autour d'objectifs environnementaux capables de donner un contenu à la « durabilité » de la croissance, sinon du développement. Le premier a trait à la capacité de l'économie à internaliser les externalités autrefois ignorées et renvoyées sur le dos de la collectivité. Cette internalisation peut prendre la forme d'écotaxes ou d'échanges de permis d'émission sur un marché. La mise en place de taxes se heurte, en France comme dans le reste de l'Europe, à l'hostilité de tous les lobbies industriels. Le Protocole de Kyoto (1997), quant à lui, a opté pour la première solution, et l'Union européenne l'a mise en œuvre (2005). Le moins qu'on puisse dire est que les objectifs ne sont pas atteints puisque les émissions mondiales de gaz à effet de serre ont augmenté de 25 % depuis 1990. Ce n'est pas faute de pressions de tous ordres en faveur d'une telle option. Ainsi, le rapport remis en 2009 par Jean Tirole³ plaide sans nuances pour la mise en place d'un marché mondial sur lequel se fixerait un prix unique, censé permettre d'obtenir l'efficacité économique sans avoir à se préoccuper d'équité. Or rien ne garantit qu'un prix de marché est capable de fixer un horizon lointain en matière d'investissements devant préparer le long terme. De plus, les fiscalités actuelles sur l'énergie sont très différentes d'un pays ou d'un secteur à l'autre ; un prix unique du CO₂ se greffant sur cette hétérogénéité ne peut générer une situation optimale, et c'est sans doute la raison pour laquelle nombre de propositions officielles font l'impasse sur la fiscalité. Il résulte de tout cela que la question de la répartition initiale des permis d'émission ne peut plus être éludée et que la répartition équitable des gains retirés de l'échange n'est pas assurée par le marché. Équité et efficacité ne sont donc pas séparables.

Le second argument en faveur d'un capitalisme vert est fondé sur un raisonnement en termes de coût. Le renchérissement des matières premières et autres ressources, notamment de l'énergie, consécutif à leur raréfaction et aussi à la mise en place d'un paiement (taxes ou permis), rendrait rentables des processus de production et des sources d'énergie considérés jusque-là comme trop onéreux. Ainsi pourrait être développées des activités centrées sur la satisfaction de nouveaux besoins et porteuses d'emplois nombreux.

Cependant, la réalisation d'un tel capitalisme vert suppose la réunion d'un très grand nombre de conditions, dont certaines sont très sévères.

² « En résumé nous avons affaire à une crise classique de suraccumulation compliquée par une crise de reproduction due, en dernière analyse, à la raréfaction des ressources naturelles. » A. Gorz, *Écologie et politique*, Paris, Seuil, 1978, p. 35.

³ J. Tirole, « Politique climatique : une nouvelle architecture internationale », Rapport du CAE, n° 87, Paris, La Documentation française, 2009, <http://www.cae.gouv.fr/IMG/pdf/087.pdf>. Pour un commentaire détaillé critique, voir O. Godard, « L'organisation internationale de la lutte contre l'effet de serre, Une revue critique des thèses du rapport de Jean Tirole », *L'Économie politique*, n° 46, avril 2010, p. 82-106.

1) L'augmentation de la productivité peut-elle compenser l'augmentation des coûts ?

Il s'agit des coûts en énergie mais aussi des coûts en équipements nouveaux, car des processus de production innovants requerront des investissements importants. Dans le passé, la croissance capitaliste était fondée sur un triptyque : production intensive, gains de productivité élevés et énergie bon marché. Une orientation écologique rompt un ou plusieurs de ces éléments et rend plus difficile, dans une optique de rentabilité capitaliste, la compensation de l'augmentation du coût du capital constant nécessaire. Sur le long terme, le risque pour le capitalisme est de voir le coût marginal de la recherche d'énergies alternatives, de la dépollution ou de la réduction des émissions néfastes de toutes sortes, croître plus vite que le rendement marginal des nouveaux processus de production.

Si les permis d'émission sont vendus par les États ou si des écotaxes sont mises en place, les recettes fiscales peuvent être redistribuées aux entreprises pour les inciter à modifier leurs méthodes de production. Mais, tant que perdure la circulation des capitaux, toute introduction d'un prix de la pollution ou de l'utilisation d'une ressource rare modifie les prix relatifs : les prix des produits issus des branches taxées augmentent relativement aux autres à cause de la tendance à la péréquation du taux de profit. Les capitalistes chercheront alors à compenser le renchérissement de l'utilisation de la nature par un accroissement de la productivité qu'ils s'octroieraient, c'est-à-dire qu'ils augmenteraient le taux d'exploitation de la force de travail.

2) Contraint par une logique de rentabilité maximale, le capitalisme vert peut-il écouler ses marchandises ?

Si les conditions précédentes de productivité ne sont pas remplies pour créer le plus de valeur possible, et si le capital veut pallier leur absence en renforçant le taux d'exploitation (soit en diminuant les salaires directs relativement à la productivité, soit en réduisant encore davantage la part socialisée de la richesse à travers la protection sociale et les services non marchands), une nouvelle contradiction s'ouvre du côté de la réalisation de la valeur par insuffisance de la demande.

3) La régulation non marchande nécessaire à un capitalisme vert est-elle compatible avec le capitalisme tout court ?

Taxes, permis d'émission, réallocation des ressources, investissements publics, supposeraient de rompre avec le régime d'accumulation financière dominant depuis trois décennies et que les classes dominantes entendent bien faire perdurer. On voit donc la probabilité forte de l'incompatibilité entre, d'une part, ces nouvelles contraintes et, de l'autre, la circulation du capital sans limite, la concurrence exacerbée entre les capitaux (notamment entre ceux en provenance de vieux pays industriels et pays émergents) et l'exigence de rotation du capital toujours plus grande.

La régulation non marchande implique enfin une gestion collective des biens communs totalement antagonique avec l'extension de la propriété, nouvelle frontière à repousser toujours plus loin. Un peu comme les enclosures en Angleterre au XVIII^e siècle et les lois sur le vol de bois dans la Prusse du XIX^e avaient rendu possible la privation des pauvres de leurs droits coutumiers⁴, la reprise d'une forte accumulation du capital exige aujourd'hui un élargissement des droits de propriété et donc une expropriation du bien commun, qu'il s'agisse de la nature ou de la connaissance.

⁴ Voir D. Bensaïd, *Les dépossédés, Karl Marx, les voleurs de bois et le droit des pauvres*, Paris, La Fabrique, 2007.

3. La place du marché dans un processus de transformation sociale

Les leçons tirées de l'histoire du XX^e siècle, surtout celles de ses échecs, permettent de distinguer, sur le plan théorique, capitalisme et marché, et d'envisager, sur le plan politique, l'abolition du capitalisme sans pour autant renoncer aux avantages du marché et de la monnaie. L'utilisation, dans un certain environnement politique, des mécanismes de marché pour accompagner la transformation révolutionnaire de la société constitue un bon cas d'école pour mettre au jour l'ambivalence du marché, à la fois instrument du capitalisme et institution dépassant ce cadre-là.

1) *Que sait-on du marché aujourd'hui ?*

L'usage le plus fréquent qui est fait de l'œuvre d'Adam Smith est que le marché serait en mesure d'assurer toutes les tâches de coordination entre les individus composant une société. Mais que reste-t-il une fois évanouie la fiction de l'autonomie des individus que la théorie néo-classique réduit à une collection de Robinson Crusoe isolés chacun sur son île ? Derrière le marché, il y a des institutions, des conventions, des règles, en un mot une « organisation »⁵. Derrière les marchandises, il y a des rapports sociaux dissimulés par le fétichisme de la marchandise. Il faut donc revenir à une intuition féconde de Smith pour le cerner. Le marché révèle et vérifie un processus qui lui est antérieur : celui de la production et des rapports sociaux qui s'y nouent. Le marché valide le travail socialement nécessaire à la production, c'est-à-dire la valeur engendrée par la force de travail. La loi de la valeur esquissée par les classiques et achevée par Marx est l'expression de ce cheminement qui va du travail aux prix en passant par la redistribution – dans l'espace des capitaux – de la plus-value sociale, par le biais des prix de production autour desquels « gravitent » (selon le mot de Cantillon et de Smith) les prix de marché.

2) *Le marché ne produit pas les normes sociales*

Contrairement à ce que croient ou feignent de croire les libéraux, le marché est fondamentalement incapable d'être le régulateur omniscient de la société. Parce que, comme l'a montré Keynes dans l'entre-deux guerres, il règne, selon son expression, une « incertitude radicale » dans la vie en société dont découle cette incapacité. À tel point que beaucoup d'économistes, même certains venus de l'orthodoxie, parlent aujourd'hui d'« incomplétude radicale du marché ». Que ce soit parce que la libre circulation des capitaux sur les marchés financiers porte en elle la crise financière, ou que ce soit parce que les externalités sont par définition inassimilables par le marché, le rapport marchand ne peut pas gérer de manière satisfaisante les questions écologiques, et même économiques, d'une société, c'est-à-dire, au sens plein de l'expression, l'ensemble des questions sociales. Dit encore autrement, le marché ne produit pas la norme sociale et encore moins celle du milieu naturel. Dans l'imagerie libérale, les vertus de la concurrence occupent une place de choix mais elles sont une fable jouant un rôle de mythe fondateur. L'établissement de normes relève donc du politique, quitte à ce que les outils économiques du marché viennent ensuite aider à leur respect.

3) *L'espace des biens communs*

L'économiste Samuelson a défini un bien public ou collectif par deux critères : on ne peut exclure personne de son usage et l'usage par un individu n'empêche pas celui d'un autre⁶. Comme le marché ne peut susciter la production rentable de tels biens, ils doivent, s'ils

⁵ J. Bidet, G. Duménil, *Altermarxisme, Un autre marxisme pour un autre monde*, Paris, PUF, 2007.

⁶ À ces deux critères de non exclusion et de non rivalité s'ajoutent parfois celui d'obligation d'usage (je suis contraint de consommer les armes de guerre achetées par le budget de l'État même si je suis pacifiste) et celui d'absence d'effet d'encombrement (la route cesse d'être bien public quand elle est saturée).

sont nécessaires, être fournis par la puissance publique. Mais, que l'on ne s'y trompe pas, dans la version néoclassique « éclairée », l'État intervient pour fournir des biens collectifs dans la mesure où les marchés ont des « défaillances » qu'il faut combler.

En effet, à l'origine de cette définition, un monopole de l'État s'imposait si l'on voulait n'exclure personne pour raison pécuniaire, ou bien si le marché était incapable de fournir certains biens (on disait alors qu'on était dans une situation de monopole naturel). Mais, face au capitalisme néolibéral conquérant, les biens publics peuvent être utilisés dans une perspective beaucoup plus intéressante pour garantir de nouveaux droits : libre accès aux connaissances (la non rivalité trouve ici une illustration, produisant même des externalités positives puisque plus de gens savent, plus la connaissance progresse vite), droit à un environnement sain, droit aux ressources naturelles équitablement partagées... La notion de bien commun est née de la prise de conscience de l'existence d'un patrimoine commun de l'humanité et donc de la nécessité de préserver certains biens matériels (eau, air, sols, matières premières) et aussi des biens immatériels (climat, connaissances, culture, santé, stabilité financière, paix, etc.).

La perspective originelle des économistes libéraux est donc bousculée car un bien public existe par décision politique. Parfois, des nuances sont établies entre les définitions d'un bien commun et d'un bien public. Mais celles-ci, ainsi que le périmètre du service public, dépendent d'une décision politique d'appliquer les principes du refus d'exclure quiconque et de rendre les individus non rivaux les uns des autres. Il vaut mieux élargir l'espace des droits (et ce, à l'opposé des conceptions de la Banque mondiale et de l'OMC) beaucoup plus que chercher vainement de nouveaux critères de définition distinguant plus que de raison des notions très voisines, d'autant que les économistes libéraux ne s'y trompent pas : dès l'instant où des biens, communs, collectifs ou publics, peu importe, sont payés par des taxes, un optimum de Pareto⁷ est impossible à atteindre.

Elinor Ostrom⁸ s'est opposée à la thèse du socio-biologiste Garret Hardin⁹ qui avait soutenu l'idée qu'il y aurait eu dans l'histoire une « tragédie des communs » conduisant à la ruine des sociétés, pour cause de mauvaise gestion des ressources gaspillées par des « passagers clandestins ». Au lieu de voir seulement dans les biens communs des ressources, Ostrom les considère comme une forme particulière de propriété qui ne peut être séparée d'une délibération collective permanente. Ainsi se trouvent confirmées les hypothèses de Marx et de Polanyi, selon lesquelles toute l'histoire du capitalisme est marquée par une lutte pour l'élargissement des droits de propriété privée ou, au contraire, pour la préservation d'un espace commun. Aujourd'hui, avec l'avènement d'une économie de la connaissance, sur fond de raréfaction de beaucoup de ressources naturelles, s'exprime la volonté des firmes multinationales de repousser encore plus loin la « frontière » de l'espace de valorisation du capital.

4) *Marché et planification mondiale*

La prise en compte des réalités écologiques dans une perspective de dépassement de la mondialisation du capital implique une coopération très forte sur le plan international, et cela sur au moins deux plans qui dessineraient une amorce de planification à l'échelle mondiale de la protection ou de la production des biens publics mondiaux :

⁷⁷ En économie, un optimum de Pareto est une situation dans laquelle on ne peut plus améliorer la situation de quiconque sans détériorer celle d'un autre.

⁸ E. Ostrom, *Governing the Commons, The Evolution of Institutions for Collective Action*, New York, Cambridge University Press, 1990.

⁹ G. Hardin G., « The Tragedy of the Commons », *Science*, vol. 162, 1968, p. 1243-1248.

- Les transferts de capitaux doivent être contrôlés de façon à éviter que les investisseurs jouent sur les différences sociales et fiscales entre les pays, qui subsisteront encore pendant la phase de transition.

- La fiscalité écologique n'est envisageable dans une perspective anti-capitaliste que si le taux d'exploitation de la force de travail n'augmente pas. D'où l'importance de ne pas échanger moins d'impôts et de cotisations sociales finançant les services publics et la protection sociale d'un côté pour plus de taxes écologiques de l'autre.

La violence de la crise fait de celle-ci une crise hors norme, c'est-à-dire elle signifie que la suraccumulation de capital ne peut trouver de solution pérenne à l'intérieur du même mode de production, car la crise écologique rend difficile sinon impossible de recourir aux solutions classiques de relance de la production, une fois que les secteurs capitalistes les plus faibles ont été éliminés. Dès lors, la transformation des rapports sociaux impliquant le dépassement du capitalisme et du productivisme qui lui est inhérent devient une question qu'il est possible de poser. Les forces sociales seront-elles au rendez-vous pour la résoudre ?